Soutenez nos actions au profit des déficients visuels de la région Havraise !

Depuis plus d'un siècle, l'association Louis Delamare pour le bien des aveugles agit au quotidien pour améliorer la vie des déficients visuels de la région Havraise.

Chaque jour, sans relâche, nous intervenons dans de nombreux domaines :

- Accompagnement individualisé de nos adhérents dans leur vie quotidienne
- Financement de formation et de matériel adapté
- Organisation de sorties et d'activités culturelles et sportives
- Emploi de salariés en situation de handicap dans les ateliers de notre entreprise adaptée
- Actions de sensibilisation au handicap visuel

Chaque euro compte et nous vous remercions par avance de votre soutien. L'association étant reconnue d'utilité publique, 66 % de votre don est déductible de vos impôts (60 % pour les entreprises).

Pour faire un don, envoyez votre chèque (à l'ordre de "Association Louis Delamare pour le bien des aveugles") accompagné du bulletin ci-dessous à l'adresse suivante :

Association Louis Delamare pour le bien des aveugles
12–14 rue Albert André Huet
76600 Le Havre

Merci pour votre soutien !
Stéphane Leprévost
Président de l'association

- -

Bulletin de don

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

_____

Code postal / Ville : _____

Téléphone / email : _____

Montant du don : _____ € Souhaitez-vous recevoir un reçu fiscal ? ☐ Oui ☐ Non

Merci du fond du cœur pour votre générosité.
Ensemble, apportons à ceux dont les yeux sont éteints la lumière de notre amitié.